

Le parcours d'évaluation des habiletés équestres du cavalier

L'examen équestre doit comporter **12 difficultés** disposées de façon à permettre au candidat d'être évalué selon son niveau. Le choix des difficultés, la disposition sur le parcours et l'allure adoptée pour les franchir doivent être établis de façon à favoriser la démonstration des habiletés acquises par le cavalier. Le parcours ne doit pas être truffé de pièges ni de difficultés supplémentaires.

Les difficultés naturelles ou artificielles sont adaptées à la réalité du terrain de l'endroit où le candidat passe son brevet de cavalier randonneur niveau II.

Critères d'évaluation	Choix de difficultés* à utiliser pour l'évaluation
1. Le cavalier garde le contrôle de sa monture lors des déplacements en main Point à évaluer : Le cavalier tient la laisse convenablement et il conserve un espace sécuritaire entre lui et le cheval lors du passage des difficultés.	<ul style="list-style-type: none"> Le tronc en main : hauteur maximale 40 cm, largeur minimale 4 mètres avec guide de chaque côté; Le couloir en main : largeur 1 mètre, longueur 8 mètres; La passerelle en main : selon les infrastructures disponibles; Le plan ascendant en main : pente de 20°, longueur de 3 mètres*; Le plan descendant en main : pente de 20°, longueur de 3 mètres* *ou selon les infrastructures disponibles
2. Le cavalier peut arrêter son cheval Point à évaluer : Le cavalier arrête son cheval en moins de 5 mètres.	<ul style="list-style-type: none"> L'immobilité en selle : un cercle de 2,5 mètres de diamètre tracé au sol. <p>Toutes les difficultés impliquant un arrêt peuvent être utilisées pour ce critère</p>
3. Le cavalier peut faire tourner son cheval sur des courbes larges au trot Point à évaluer : Le cavalier réussit le virage en gardant la maîtrise de son cheval et sans toucher les barres/difficultés.	<ul style="list-style-type: none"> Les ruelles en L : 4 mètres de large; Les ruelles en Z : 4 mètres de large à l'entrée et 5 mètres à la sortie; Le slalom : 5 cônes avec un espace de 5 ou 6 mètres entre chaque; Le trèfle : 20 mètres de distance entre chaque matérialisation du point de rotation.
4. Le cavalier monte et descend à gauche et à droite de son cheval en conservant son équilibre Point à évaluer : Le cavalier réussit seul la difficulté en moins de 2 essais.	<ul style="list-style-type: none"> Le montoir à gauche ou à droite : un cercle de 2,5 mètres
5. Le cavalier peut faire des transitions ascendantes et descendantes pas/ trot/galop Point à évaluer: Le cavalier préserve son équilibre dans la transition et réussit le changement d'allure en moins de 10 mètres	<ul style="list-style-type: none"> La transition ascendante : un couloir ou espace large d'au moins 1,5 m et long de 10 mètres La transition descendante : un couloir ou un espace délimité d'au moins 1,5 m de large et de 10 mètres de long
6. Le cavalier cherche à acquérir une position d'équilibre en selle Point à évaluer : Le cavalier passe les barres au trot enlevé et/ou galope sans perdre l'équilibre tout en conservant le contrôle de son cheval.	<ul style="list-style-type: none"> Les barres au sol : 3 barres avec une distance de 70 cm à 80 cm entre chaque barre pour les passages au pas; Les barres au sol : 3 barres avec une distance de 1,30 m à 1,50 m entre chaque barre pour les passages au trot. Galope sur un parcours déterminé pour une distance de 40 mètres (difficultés obligatoires)

*Pour toutes spécifications supplémentaires concernant l'évaluation des difficultés, voir le règlement de TREC de Cheval Québec.